

Commune d'ANNEMASSE : tableau descriptif de la carte

Phénomène naturel	Description des historicités	Degré d'aléa	Occupation du sol	N° de zone
T	<p>Rive droite de l'Arve La rivière est en grande partie canalisée sur la commune d'Annemasse. En raison de la présence d'un seuil en enrochements situé en aval, l'abaissement du lit reste limité (50cm environ depuis 1913). Seul un tronçon situé en amont du pont de la RD1206, au abords du Casino, est exposé à des débordements en cas de crues centennales voire décennales. Des inondations s'y sont d'ailleurs produites en septembre 1968 et plus anciennement, en juin 1904. Des aménagements particuliers ont été prévus lors de la construction du Casino afin de ne pas créer d'obstacles aux écoulements des eaux et de ne pas installer un bâtiment susceptible d'être affecté par des débordements : le 1^{er} niveau du Casino est occupé par un parking souterrain entièrement ajouré.</p> <p style="text-align: right;"><i>Informations complémentaires dans le PPRI de l'Arve Etude SOGREAH du Contrat de Rivière de 1991 Cf. Photographies Annemasse-OGT1 et OGT2</i></p>	Fort	Lit de la rivière	1
		Faible	Route, prés, parkings, Casino	1'
G	<p>Rive droite de l'Arve, en aval du pont SNCF Le talus des berges est particulièrement sensible aux affouillements de la rivière, ce qui facilite l'apparition de glissements localisés. Le confortement de la quasi-totalité des berges en enrochements permet de les stabiliser mais leur entretien reste indispensable étant donné le fort pouvoir d'érosion de l'Arve.</p> <p style="text-align: right;"><i>Cf. Photographies Annemasse-EG1 et OGT1</i></p>	Fort	Route	2
G	<p>Talus de Vernand Le talus situé au dessus de la RD présente localement de fortes pentes, sensibles de part leur nature géologique (terrains morainiques et molassiques) et l'affouillement de l'Arve en pied. Des glissements se sont produits par le passé mais depuis de nombreux aménagements et confortements (drainages, murs de soutènement), aucun mouvement n'a été observé.</p> <p style="text-align: right;"><i>Cf. Photographies Annemasse-OG1 et OG2</i></p>	Faible	Prés, habitations	3
H	<p>Rive droite de l'Arve, en amont du Casino</p>	Faible	Prés	4

	<p>Ce terrain probablement remblayé par le passé est occupé par une zone humide principalement composée de phragmites. Elle semble alimentée par les eaux de ruissellement issues du talus situé au dessus.</p> <p style="text-align: right;"><i>Cf. Photographie Annemasse-EH1</i></p>			
I	<p>Ensemble de la commune</p> <p>Lors de fortes précipitations, la commune peut être affectée localement par d'importants ruissellements urbains. En effet, de multiples orages ont déjà provoqué des dégâts et des inondations (surtout de caves) : exemples de mai et juin 1993, et de juin 1997 où une succession d'orages très rapprochés dans le temps a probablement occasionné une saturation du réseau d'eaux pluviales.</p> <p>Les principaux quartiers concernés semblent être ceux du Livron et du Perrier, en relation directe avec les écoulements du ruisseau de la Jaline.</p> <p>Cet aléa reste cependant assez exceptionnel et résulte plus d'aménagements humains que naturels. C'est pourquoi il n'a pas été représenté sur la carte ci-jointe.</p>	Faible	Habitations	-